

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Service de l'Assemblée

COHÉSION ET ATTRACTIVITÉ DES
TERRITOIRES / TOURISME - CULTURE

Rapporteur : Madame Catherine BREGEAUT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1^e Réunion de 2023

Séance du lundi 30 janvier 2023
(Après-midi)

Extrait du procès-verbal des délibérations

Délibération n° 2023-RO1-IV-11

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Programme d'actions 2023 et projets

Date de convocation :
10/01/2023

Le lundi 30 janvier 2023 à 09h30,
L'Assemblée départementale, légalement convoquée, s'est
réunie au lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Madame Marie-Noëlle RIGOLLOT.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 34**
présents : 27
votants : 31

Etaient présents : Monsieur Alain BALLAND, Monsieur Guy BERNIER, Madame Sibylle BERTAIL-FASSAERT, Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Monsieur Jérôme BONNEFOI, Madame Catherine BREGEAUT, Monsieur Jean-Marie CAMUT, Monsieur Bertrand CHEVALIER, Madame Marielle CHEVALLIER, Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Monsieur Bernard de LA HAMAYDE, Madame Nelly DELELIGNE, Monsieur Valéry DENIS, Madame Djamila HADDAD, Monsieur Nicolas HONORÉ, Monsieur Jean-Michel HUPFER, Monsieur Olivier JACQUINET, Madame Catherine LEDOUBLE, Madame Marie-Thérèse LEROY, Madame Arlette MASSIN, Monsieur Jean-Yves MATHIAS, Madame Christine PATROIS, Madame Elisabeth PHILIPPON, Monsieur Jacky RAGUIN, Madame Marie-Noëlle RIGOLLOT, Madame Annie SOUCAT, Madame Anne-Marie ZELTZ

formant la majorité des membres de l'Assemblée départementale.

Excusé(s) : Monsieur Marc BRET, Madame Claude HOMEHR, Monsieur Philippe PICHERY

**Excusé(s) ayant donné
procuration(s)** : Monsieur Olivier GIRARDIN à Madame Djamila HADDAD, Madame Angélique GUILLEMINOT à Monsieur Olivier JACQUINET, Monsieur Didier LEPRINCE à Madame Nelly DELELIGNE, Madame Agnès MIGNOT à Monsieur Jérôme BONNEFOI

Le Conseil départemental de l'Aube, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les orientations du programme 2023 de la Direction des Archives et du Patrimoine (Archives départementales) décrites dans le rapport figurant en annexe.

Approuve les nouveaux principes tarifaires et la grille de tarification des recherches par correspondance menées par les Archives départementales de l'Aube présentée ci-dessous, pour une entrée en application à toute demande arrivée à compter du 1^{er} mars 2023 :

Type de recherche	Tarif
Recherche sur les actes d'état civil non disponibles en ligne	Gratuité
Recherche sur les relevés de formalités hypothécaires, les actes de l'enregistrement, les états de section, les documents d'urbanisme, les minutes notariales, les jugements, les dossiers de pupilles, les matricules militaires non disponibles en ligne, les fonds privés, les articles de presse et la bibliothèque	10,00 €
Reproduction et envoi de transcription hypothécaire	30,00 €

Autorise M. le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département de l'Aube, les éventuelles conventions de prêt et d'emprunt nécessaires à la mise en œuvre de ce programme d'actions, étant précisé que lesdits prêts et emprunts interviendront à titre gratuit et seront nécessairement couverts par les polices d'assurance du prêteur et/ou de l'emprunteur.

Autorise M. le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département de l'Aube, les conventions de don ou de dépôt ainsi que les éventuels actes d'acquisition nécessaires à l'enrichissement du fonds de la Direction des Archives et du Patrimoine (Archives départementales).



MARIE NOELLE RIGOLLOT

MARIE-NOELLE RIGOLLOT
2023.02.10 08:51:15 +0100
Ref:20230208_164802_1-3-O
Signature numérique
Par absence et par délégation,
le Conseiller Départemental

Fait le 08/02/23